28me Anné N° 308 — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Dimanche 4 Novembre 1883

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. : 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Lafitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoire (place de la Bourse); à *Bruxelles*, l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A Roubaix, aux bureaux du journal.
A Tourcoing, rue Nationale 15
A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de Paris et aux bureaux du *Nouvelliste du Nord et du Pas-de-Calais*, 9 bis, rue du Curé-Saint-Etienne
A Armentières, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas* place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 3 NOVEMBRE

## L'ARMÉE COLONIALE

Il est évident que l'infanterie de marine ne peut plus suffire aux exigences du service colonial. Aussi le gouvernement se propose-t-il de soumettre aux Chambres un projet de loi organisant une armée spéciale pour ce service.

Il nous paraît difficile qu'on puisse aboutir à créer une armée sérieuse, si on la soumet aux règles de recrutement qui régissent l'armée de terre.

Nous aurons bientôt le service de trois ans. Pour instruire un soldat, il faut au moins huit mois, si c'est un fantassin ; mais environ le double si c'est un cavalier.

Cette instruction militaire se donne toujours dans les ports de mer.

Pendant une année entière, le soldat sera impropre à tout service colonial. Après sa période d'instruction, il faudra pour le diriger vers les Indes, la Cochinchine où le Tonkin, deux mois ; pour l'en ramener à l'expiration de son service, il faudra un temps égal.

On ne pourra donc utiliser ce soldat colonial que pendant environ la moitié de son service.

Une expérience constante a démontré qu'il faut environ deux ans pour acclimater un Européen dans la plupart des pays chauds. Or, les troupes coloniales ne passeront même pas deux ans dans les colonies.

C'est donc au moment où le soldat serait apte à rendre des services, qu'il le faudra ramener en Europe.

Nous aurons ainsi une armée coloniale dont le premier défaut sera d'être complètement inutile, complètement inefficace.

Je sais bien que le gouvernement compte sur les engagements à long terme pour former ses effectifs coloniaux.

Il invoque l'exemple de l'Angleterre dont l'armée, admirable de tenue, d'énergie et de discipline, est toute entière recrutée par des engagements volontaires.

Seulement, le soldat anglais a une position relativement considérable. Il est très largement rémunéré ; il a la certitude, à l'expiration de son engagement, de trouver dans un emploi public un abri assuré contre la mauvaise fortune.

L'Angleterre est riche, nous ne le sommes plus. L'Angleterre peut faire des sacrifices qui sont au-dessus de nos forces.

D'ailleurs, que n'a-t-on point essayé pour favoriser les rengagements dans l'armée de terre.

Les sous-officiers jouissent aujourd'hui d'avantages bien supérieurs à ceux dont jouissaient les officiers il y a trente ans.

Et les engagements sont rares. Ils sont rares pour l'armée de terre ; combien plus ils le seront pour l'armée de mer.

L'Anglais envisage très jeune la possibilité de voyager au long cours. Il sait que la meilleure part de son empire est au-delà des mers, et que, s'il veut faire fortune, il doit s'expatrier pendant de longues années.

Familiarisé de bonne heure à cette perspective, il quitte son pays, sinon sans regret, du moins avec une indifférence relative.

Mais, le Français amoureux de son clocher, ayant l'horreur des voyages lointains, poussant jusqu'aux dernières limites l'amour de son coin de terre, comment espérez-vous qu'il ira affronter le soleil, les dangers de la mer, les fièvres et toutes les maladies contagieuses ?

Et tout cela, pour arriver, après de longues années d'exil, à une modeste retraite qu'il peut aussi bien conquérir en France.

On le voit, si on essaie d'organiser par l'application de la loi militaire les troupes coloniales, on n'aboutira qu'à réunir à grands frais, des hommes qui n'auront aucune des qualités nécessaires pour résister aux fatigues de la vie d'outre-mer.

Si on essaie de recruter ces mêmes troupes par l'engagement volontaire, on est assuré de ne jamais réunir les cinquante mille hommes qui en doivent fournir l'effectif.

C'est donc une entreprise beaucoup plus difficile, que ne semble le croire le Parlement, que le recrutement de cette armée.

Nous ne sommes pas encore au bout des déboires qu'engendera la politique « d'expansion coloniale » dont M. Jules Ferry s'est fait le promoteur, et la Chambre la complice.

Parmi les difficultés que rencontrera le gouvernement, la création d'une armée coloniale ne sera, ni la moins grave, ni la moins difficile à vaincre.

Pierre Salvat.

## L'AFFAIRE STEINMANN

On écrit de Berlin au *Précurseur* d'Anvers :

» Tout-à-coup arrive, pour la première fois peut-être, la nouvelle d'un conflit réel et aigu qui vient de se déclarer, dans l'Oldenbourg, entre un major prussien et plusieurs officiers non prussiens. Le major von Steinmann, un Prussien; avait été placé, il y a quelque temps, dans le grand-duché d'Oldenbourg. Il paraît que cet officier est « de l'ancienne école, » car bientôt le bruit se prit à circuler dans le pays qu'il traitait ses hommes sans aucun ménagement et qu'il ne se gênait pas le moins du monde de les qualifier d'*Oldenburger Ochsen*, de bœufs oldenbourgeois. Les habitants du grand-duché ont le caractère pacifique et froid. Ils ne s'animent pas facilement, et pour les mettre en colère il faut des motifs fort sérieux. On n'a jamais entendu non plus qu'ils éprouvaient une antipathie quelconque contre les Prussiens. Ils n'ont fait aucun obstacle aux traités d'union de 1871; le grand-duc héréditaire est major à la suite du régiment prussien des dragons de la garde n° 1 et il a épousé, en 1878, la princesse Elisabeth, fille du prince Frédéric Charles.

» Malgré tout cela, la conduite du major von Steinmann ne tarda pas à provoquer dans la population une profonde animosité, d'abord contre l'officier lui-même, puis — et c'est le côté grave de l'affaire — contre les Prussiens en général. Un vérificateur local eut l'inspiration de faire une chanson sur « les bœufs oldenbourgeois ». Cette chanson, imprimée à des milliers d'exemplaires, fut répandue partout et ne contribua pas peu à exciter encore les esprits. Sous prétexte qu'elle ne portait ni le nom de l'imprimeur, ni celui de l'éditeur, la police la fit saisir. Le lendemain paraissait une « sixième édition » de la chanson pourvue, cette fois, des noms exigés par la loi. Elle s'introduisit même dans les casernes où les soldats s'empressèrent de l'apprendre par cœur. Le major von Steinmann, ayant appris qu'un commissionnaire avait vendu « les bœufs oldenbourgeois » jusque dans sa maison, intenta un procès à « cet instrument de ses ennemis ». On défendit aussi aux soldats de fréquenter des auberges où la chanson avait été affichée. Les aubergistes, conseillés par les agitateurs, envoyèrent une protestation au ministère d'Etat.

» Entre-temps, le capitaine oldenbourgeois van der Lippe, alléguant qu'il avait offensé été personnellement par l'injure faite à ses compatriotes, provoqua le major prussien en duel. Le duel eut lieu au pistolet et l'officier oldenbourgeois fut grièvement blessé. A cette nouvelle, la colère publique ne se contint plus. On afficha aux coins des rues des placards invitant la foule à se réunir, à une heure indiquée, dans la *Rosenstrasse* où se trouve la demeure du major " afin de procéder à sa démolition ". Au moment convenu, la rue regorgeait d'une foule passionnée, qui acclamait le capitaine van der Lippe et prétendait " massacrer le Prussien ". La police intervint ; elle fut accueillie par des huées et une pluie de pierres. Le gouvernement, voulant calmer les émeutiers, lança un appel à la sagesse et aux sentiments d'ordre de la population. Cet appel, collé sur les murs, fut couvert de boue et lacéré. On le remplaça par des affiches qui invitaient le peuple " au massacre du Prussien " On raconte que des pierres ont été jetées en masse sur la maison du major, que les vitres ont été cassées et que de tous côtés retentissaient des *pereat!* accompagnés de l'hymne oldenbourgeois.

» Le lendemain, la manifestation se répéta. Les troupes durent charger la foule qui se retira en poussant le cri : A mort le Prussien! Ces troupes n'appartenaient pas au major von Steinmann : comme on craignait que les hommes de ce régiment eussent montré peu de zèle, on avait fait venir de la cavalerie du faubourg Osternbourg. Le capitaine blessé en duel a reçu le nom de « martyr.» Les trois autres capitaines du régiment ont également provoqué leur major.

» Voilà du grain pour le moulin particulariste. On prétend que l'empereur, très affecté de cet événement, a envoyé un de ses adjudants à Oldenbourg. On veut savoir aussi que le prince Albrecht de Prusse se prépare à se rendre dans le grand-duché. A l'instant même, arrive la nouvelle que le major von Steinmann a eu son second duel et qu'il a été blessé à l'épaule. Le bruit court qu'il nie formellement d'avoir jamais employé les termes méprisants qui ont donné lieu à toute cette agitation. Ce matin, on exprime la crainte à Berlin, que des faits semblables pourraient bien se produire aussi ailleurs. C'est l'émotion qui dicte cette appréhension. Jusqu'à présent, il n'existe aucun indice sérieux que les Bavarois et autres éprouvent de la haine pour leurs collègues prussiens. Le cas du major von Steinmann semble être plutôt l'exception qui confirme la règle de l'excellente discipline de l'armée allemande. »

## LA LETTRE DE MGR L'ARCHEVÊQUE

La remarquable lettre de Mgr Duquesnay que nous avons publiée ces jours derniers a produit une certaine impression dans la presse parisienne.

« La lettre pastorale de Mgr Duquesnay, dit le *Pays*, donne l'exemple du courage.

« Le prélat ne craint pas de dire toute la vérité ; il flétrit l'œuvre des Ferry et des Paul Bert, il défend avec cette ardeur et cette opiniâtreté que donne la foi chrétienne les âmes de ses fidèles ; il ne redoute ni les rigueurs d'un gouvernement spoliateur, ni les insultes des voyous, ni les intrigues qu'on ourdira contre lui.

« Il dénonce l'œuvre de honte, mais son action est purement défensive ; il n'attaque pas, il reste dans son domaine spirituel et veille exclusivement sur les âmes.

» C'est à nous, conservateurs chrétiens, de compléter l'œuvre du prélat, en agissant avec vigueur et en nous battant contre les persécuteurs, pendant que le prêtre souffre et prie. »

## REVUE DE LA PRESSE

M. Granet parle aujourd'hui dans la *France* de sa défaite à la Chambre :

« Nous sommes battus.

» Déjà nos adversaires nous accablent sous le poids de cette défaite.

» Nous les plaignons, sans les blâmer.

» La joie qu'ils montrent manque de générosité.

» Elle accuse surtout leur imprévoyance; car les véritables vaincu ne sont pas ceux qu'ils désignent.

» Oui, si l'on s'arrête aux apparences, si la gravité d'une défaite se mesure au nombre des combattants restés maîtres du champ de bataille, nous venons de subir un désastre.

» Mais si, par delà l'enceinte parlementaire, nous interrogeons le pays, si nous envisageons les suites de la victoire, les périls qu'elle prépare, les responsabilités qu'elle entraîne, nous trouvons notre disgrâce facile à supporter.

» Puissent les vainqueurs n'avoir pas eux-mêmes à regretter amèrement leur triomphe.

» En vérité, ce n'est pas l'opposition qui a succombé dans la journée, désormais historique, du 31 octobre.

» C'est au contraire la majorité républicaine qui s'est abandonnée dans une heure d'inoubliable défaillance.

» Jusqu'à ce jour, le gouvernement seul était engagé dans l'aventure du Tonkin. Le pays pouvait encore répudier les erreurs commises et conjurer les dangers encourus. La France demeurait libre ; la République n'était pas compromise.

« Que fallait-il pour que la patrie se dégageât de toute solidarité ? Une heure de courage, une minute de résolution au cœur de ses représentants.

» Il leur suffisait de désavouer les hommes que leur imprévoyance et leur imperitie, unies au mépris de leurs propres engagements, avaient destitués de tout crédit et de toute autorité.

« La Chambre a préféré couvrir leurs fautes d'un vote d'absolution. Elle s'est liée ; elle a engagé avec eux la France et la République.

Si, du moins, elle avait approuvé les erreurs des ministres. Mais non ; elle ne pouvaient ni les méconnaître, ni les excuser. Tous les proclamaient ; tous les blâmaient dans leur conscience.

» D'autres considérations ont parlé plus haut que le devoir, que l'intérêt du pays.

» On voulait, par dessus tout, sauver le ministère. On sacrifiait à la nécessité de la stabilité gouvernementale ; comme si la fortune d'un cabinet pouvait être mise en balance avec le sort de la patrie.

» Quel parti le ministère et ses amis n'ont ils pas tiré de cet aveuglement ? Avec quelle perfidie n'ont ils pas dénaturé le débat ? N'ont ils pas cherché à présenter les patriotes clairvoyants qui dénonçaient les témérités de leurs entreprises comme une coalision inavouable d'ambitieux uniquement préoccupés de leur disputer un pouvoir, dont ils ont fait un objet de crainte plus que d'envie.

» Ils disaient encore : le drapeau de la France est engagé. Et qui donc proposait de l'abandonner ou de le déshonorer ? Certes, il est facile de provoquer par de telles déclamations les applaudissements d'une Chambre française. Mais avant de suivre le drapeau national, encore faut il savoir à quelles mains on doit le confier.

» La majorité républicaine est tombée dans le piège tendu à son patriotisme.

» Elle a voulu fortifier le gouvernement sans se demander quel usage il allait faire de cette force nouvelle.

» Elle s'est persuadé qu'il fallait suivre le drapeau ; sans savoir où et avec qui elle allait le suivre.

» Elle a été trompée, c'est son excuse. Mais elle a permis qu'on la trompât. Voilà sa faute, et celle-ci est de celles qui peuvent lourdement peser sur une Assemblée devant le pays.

» Le vote qu'elle s'est laissée surprendre n'aura même pas la vertu de fortifier le gouvernement qui l'a obtenu.

» Combien parmi ceux mêmes qui l'ont suivi seraient les premiers à l'abandonner au premier mécompte, à se retourner avec violence contre lui, si la réalité venait à démentir les calculs de leur aveugle confiance ?

» Combien parmi ces résignés d'hier seront les repentants de demain ?

» A dire vrai, nous prévoyons, sans le souhaiter, ce retour d'opinion.

» Car notre défaite est de celles qui interdisent le désir d'une revanche.»

* * *

Le *Clairon* consacre l'article suivant à Mgr Gouzot, le nouvel évêque de Gap:

« Le nouvel évêque de Gap est né à Paleyrat, près de Cadouin (Dordogne). Il appartient à une de ces anciennes familles, puissamment enracinées dans leur sol natal, qui sont, depuis plusieurs siècles, l'honneur et la tradition vivante du Périgord.

On se souvient encore des succès qui marquèrent, à Bergerac, les études du futur prélat. Plusieurs années, passées ensuite au séminaire de Saint-Sulpice, sous la direction de théologiens tels que Mgr Baudry, de pieuse mémoire, et de M. Carrières, parmi des condisciples dont quelques-une honorent aujourd'hui l'épiscopat français, le préparèrent à toutes les éventualités de l'avenir.

» Il crut, un instant, discerner en lui un appel à la vie monastique, mais la Providence, qui le réservait à de hautes destinées, le rappela bientôt dans le diocèse de Périgueux, où il débuta par les modestes fonctions de maître d'études au petit séminaire de Bergerac. Mgr Gouzot a gravi successivement tous les degrès de la hiérarchie ecclésiastique, aussi possède-t il une expérience administrative qui s'est depuis longtemps affirmée par les œuvres importantes dont on lui doit la création ou la restauration.

» Humble curé de campagne, Mgr Gonzot eut la gloire de négocier le retour des fils de saint Bruno dans la magnifique chartreuse de Vanclaire, abandonnée depuis la Révolution, et il en écrivit l'histoire, avec une remarquable précision de détails sur la vie cénobitique. Les petites villes de Verteillac et de Saint-Cyprien le virent successivement signaler son court passage par une admirable efflorescence d'œuvres paroissiales. Enfin, en 1870, il fut appelé à la cure de la cathédrale de Périgueux.

» Les honneurs venaient chercher ce modeste ouvrier, qui n'a jamais eu d'autre ambition que celle de sauver des âmes. Il se plaît lui-même à raconter que lorsqu'il arriva à Périgueux, il dut se faire conduire au presbytère de Saint Front, car il ne connaissait absolument, dans cette ville, que la cathédrale, l'évêché et le grand séminaire. Mgr Gouzot a passé treize ans dans cette paroisse de Saint-Front, où durera longtemps le souvenir de son inépuisable charité. Les nombreux pauvres qui vivaient de ses aumônes se réjouissent de l'élévation de leur curé, et se lamentent sur son départ. Ce sont les deux sentiments qui remplissent tous les cœurs.

» On a attribué à Mgr Gouzot des préférences politiques. La seule politique qu'il ait jamais pratiquée a été celle du saint des âmes et d'un filial et inébranlable attachement au siège apostolique. Il aime à répéter cette parole qui le peint tout entier : *In dubiis libertas, in omnibus caritas* ; aussi on peut dire qu'il ne compte que des amis à Périgueux. Parmi ces amitiés, une des plus intimes et des plus profondes est celle de l'éminent historien de Notre-Dame de Lourdes, M. Henri Lasserre. Leur intimité remonte aux jours de leur enfance.

» La vigoureuse santé de Mgr Gouzot promet à l'Eglise de Gap un long et fructueux épiscopat. La sagesse, le dévouement et la bonté toute paternelle du nouveau prélat seront bientôt appréciés de son clergé, et les œuvres diocésaines n'auront point connu un promoteur plus intelligent et plus zélé. Tout permet d'augurer que le Périgord pourra se réjouir d'avoir donné à l'Eglise de France un de ces pontifes que signalait saint Paul à Tite, son disciple, et dont les amis et les ennemis sont unanimes à faire l'éloge. »

## BULLETIN ÉCONOMIQUE

### LES LAINES AVEC RACINE

Nous lisons sous ce titre dans le *Courrier de la Plata* :

« Un décret du pouvoir exécutif vient d'exonérer de droit l'exportation des laines lavées.

» La seule maison qui, jusqu'ici, ait exporté cet article est la maison Puech, qui possède au Tigre un lavoir important auquel est joint un vaste atelier de mégisserie.

» L'exonération ne porte donc que sur les laines provenant des peaux de moutons et lavées avant d'être séparées du cuir.

» La mégisserie prend chaque jour de l'importance, et le ministre a compris qu'il est à la fois juste et avantageux de lui assurer sa matière première, en encourageant une industrie qui livre aux travailleurs la peau de mouton toute préparée et les dispense de la faire venir d'Europe.

» On exportera cette année douze millions de peaux de mouton. Cet énorme abattage explique comment le nombre des balles de laine exportées reste toujours le même, tandis que celui des peaux de mouton augmente sans cesse.

» La boucherie et les graisseries maintiennent le troupeau toujours au même niveau et absorbent le surcroît tout entier.

» L'industrie de MM. Puech tend à modifier cet état de choses, en enlevant à l'exportation des peaux de mouton tout ce qui peut être utilisé par la mégisserie, et en opérant sur place la séparation du cuir et de la laine, ce qui permet de payer la peau de mouton plus cher qu'on ne le faisait antérieurement.

» Le premier avantage de l'industrie dont nous nous occupons revient donc à l'éle

---

FEUILLETON DU 4 NOVEMBRE —50—

# Me SEPT-QUATRE

PAR WILLIAM COBB

### Deuxième Partie

X

— Ned a tout de même eu rudement raison de nous dire de veiller ! dit un autre.

— Sans nous, ce vilain oiseau s'envolait, répartit un troisième.

A qui appartenaient ces voix ? c'est ce qu'il importe peu de détailler. A qui Ned eût il pu d'ailleurs confier le soin de surveiller M. Ferme, sinon à quelques-uns de ses dignes acolyte du *Yankee-Star* ?

John avait eu le tort de raconter, dans cette taverne l'évasion du policier. Aussi les camarades avaient jugé nécessaire de s'assurer par eux-mêmes de la véracité de son récit, et s'était au moment même où il arrivait devant le *Sarved Dog* que John en sortait.

Le costume aidant, les bandits ne doutèrent pas que ce ne fut l'agent qui était parvenu à se cacher dans quelque trou pendant les recherches de Jack. Et, selon les habitudes de cette honnête confrérie, sans réclamer de plus amples explications, l'un des misérables avait frappé. John était tombé étourdi.

L'un des hommes le secoua violemment il vit la chaîne de montre. — Il n'y avait plus à douter. Ils avaient bien mit la main sur le fuyard.

— C'est un bon tour à jouer à Jack, qui fait toujours le malin, dit l'un. Nous allons *nettoyer* le particulier et nous courons directement à Ned. La Corde en saura rien, et il cherchera son monchard comme un penny dans la boue d'Hugerford.

John, quoique à demi privé de sentiment, se doutait bien — surtout en raison du coup de poing — qu'il se passait quelque chose d'anormal. Il se débattait instinctivement, il voulait parler, mais la voix s'arrêtait dans son gosier.

Quatre bras vigoureux se saisirent de lui. Son visage avait justement porté dans la boue, et le malheureux était méconnaissable, d'autant que la ruelle était à peine éclairée et que, du reste, les bandits se souciaient peu de constater plus soigneusement l'identité de leur prise.

— Qu'est-ce que nous allons en faire ? demanda l'un des assaillants.

— Parbleu, c'est bien simple !

— A la Tamise !

— Certes.

— Mais sans la montre ?

— Et sans la monnaie, ajouta quelqu'un dont les doigts fouillaient dextrement les poches du gilet.

Ce dernier désastre ranima presque entièrement le Chevelu, qui se mit à faire entendre des supplications étouffées.

— Mes amis... mes amis... vous vous trompez: A l'aide !... à moi... au secours !

— Ah ça ! tu vas te taire ! dit encore une voix.

Et ici les sensations se précipitèrent trop vives et trop diverses au gré du misérable John.

Il fut violemment soulevé, puis entraîné rapidement. Un air froid et nauséabond lui souffla au visage... il se sentit balancer un instant... puis le vide... puis la chute... puis...

John le Cheveln venait d'être précipité dans la Tamise... ses bras frappèrent l'eau... il revint une fois à la surface, voulut crier... mais le fleuve ne lâche pas facilement sa proie.

Un instant après, la nappe noirâtre s'était refermée.

— Et maintenant, dit l'un des assassins, allons boire les *bobs* (shillings) à la santé du noyé.

Et voici comment Ned avait pu montrer à Jack la lettre qui lui apprenait la triste fin de M. Ferme.

. . . . . .

Revenons à l'hôtel de Provence.

— Eh bien, dit Ned en se tournant vers Mme de Liestal, qui avait écouté comme lui les paroles adressées par Maurice à Berthe, encore un danger écarté, et à votre avis le plus grave.

Vous avez tort de vous effrayer de cet homme. Dans un moment d'exaltation, il a eu l'imprudence de me provoquer ; mais la raison lui est revenue, et...

— Et vous ne comprenez rien à se qui se passe ! répartit impatiemment la comtesse.

— Avouez cependant que rien n'est plus simple : vous avez entendu comme moi...

— Vous avez entendu des mots, des mots et rien de plus... Moi j'ai mieux écouté que vous, et j'ai entendu des pensées !...

— Avouez, chère comtesse dit Ned en riant, que vous vous plaisez à me poser des logogriphes indéchiffrables...

— Oh ! si fort, si violent, si hardi que vous soyez, laissez-moi vous dire que vous n'êtes qu'un enfant... Vous vous croyez inattaquable parce que vous ne reculez pas devant cette extrémité de donner à un homme un coup de couteau... Parce que vous avez conçu ce plan fort simple de vous emprrer des pièces qui pouvaient me perdre... Mais vous ne savez pas quel homme vous rencontrez sur votre route. Vous haussez les épaules ! Je vous dis que vous êtes fou... Ce Maurice que vous dédaignez, est l'homme qui nous perdra tous les deux...

— Alors, il faut le tuer...

— Tuer ! tuer ! c'est bientôt dit !... Ecoutez, Ned, vous me connaissez, ou du moins vous connaissez une partie de mon existence... me croyez-vous lâche ?

— Je vous considère comme la plus courageuse et la plus effrayante des femmes !

— Eh bien ! je vous dis, moi la femme que vous estimez si haut, je vous dis que j'ai peur de cet homme, que vous ne le tuerez pas, et qu'il vous mènera au bagne, tandis que moi, il me rejetera dans l'abîme dont je suis sortie... et dont la seule profondeur m'effraie...

— En ce cas, reprit Ned, je m'incline... Mais comme je n'aime pas à lutter contre des fantômes faits d'ombre et de fumée, vous me permettrez de m'en tenir à mon système, qui est le bon .. J'attends ce soir quelques amis, et nous causerons ensemble de l'avenir de ce terrible Maurice.

Et comme la comtesse restait silencieuse :

— En vérité, je ne vous reconnais pas... Vous qui n'avez pas reculé... jadis, je vous vois aujourd'hui plus faible qu'un enfant...

Au même instant, on entendit retentir la sonnette de M. de Liestal, et un domestique vint avertir la comtesse que son mari la demandait.

— Confiance ! lui dit Ned en prenant congé d'elle ; je réponds de tout.

— Et quand vous reverrai-je ?

— Dans la soirée ; je viendrai rendre mes devoirs à M. de Liestal.

X

— Comment ! c'est vous ! mon cher monsieur, s'exclamait dans la matinée du même jour Mme Clémentine, concierge de la maison n° 3 de la rue Sainte-Chapelle.

Cette exclamation s'adressait à un personnage qui venait de faire son apparition dans l'allée.

— C'est vous ! et dans quel état, mon Dieu ! continuait la brave femme. Ah ça ! vous sortez donc de l'hôpital ?

Et, en effet, le quidam que Mme Clémentine accueillit avec ces marques de profond intérêt portait sur son visage les stigmates d'une pénible maladie.

Hâve et décharné, M. Ferme — car c'était lui — se traînait à peine. Ses membres, que d'ailleurs la graisse n'avait pas enveloppés d'une façon exagérée, ballottaient maintenant dans des vêtements trop larges. Il était jaune, émacié. C'était la déroute faite homme. On sentait qu'un grand désastre avait dû briser cette organisation.

Cette supposition était fondée, car voici ce qui s'était passé :

Après son plongeon dans l'eau noirâtre des bassins, M. Ferme avait atteint le bord. Mais là le froid, l'émotion, avaient paralysé ses forces ; il était resté sans connaissance. Quand il était revenu à lui, il s'était trouvé dans un lit d'hôpital, brûlant de fièvre. Puis le délire s'était emparé de lui, délire pendant lequel des juges d'instruction, qui avaient le visage de Ned Fraser, dansaient dans une cave à charbon des farandoles insensées. Il y eut d'heureux et tristes moments ; ce fut dans un des premiers que M. Ferme nomma l'infirmier chef du premier bureau et destitua l'un des internes de sous-chef de la sûreté. Mais, hélas ! cette vie imaginaire n'eut qu'un temps.

Vint le réveil.

M. Ferme avait failli mourir d'une fièvre cérébrale et n'avait jamais été préfet.

Quinze jours se passèrent : l'inspecteur put enfin sortir de l'hôpital, et son premier soin fut de se rendre au *Crown-Tavern*, dont il était naguère sorti si plein de confiance en l'avenir.

Là, un coup terrible allait le frapper.

Après avoir donné à la surprise le temps normalement nécessaire, le tavernier lui tendit un pli que, lui dit-il, le monsieur qui était venu avec lui avait donné ordre de lui remettre, si par hasard il reparaissait.

— Et il repartit ! demanda M. Ferme d'une voix étranglée.

— Oh ! il y a plus de huit jours.

Que pouvait bien contenir cette lettre ? Il est de principe que, pour savoir ce que renferme une enveloppe, le moyen le plus simple et le plus pratique est de l'ouvrir.

Et cependant l'humanité est ainsi faite que tout homme qui craint une mauvaise nouvelle examine longuement la suscription, le cachet, le grain de papier, avant de se décider à en finir.

Ainsi fit M. Ferme. Mais, avec le courage qui distingue les désespérés, il brisa le cachet. La lettre était courte, mais substantielle :

« Monsieur, si c'est ainsi que vous remplissez vos devoirs, je m'étonne que vous ayez pu surprendre la confiance de vos chefs. Soyez certain qu'aussitôt mon retour à Paris, je m'empresserai de provoquer votre destitution.

» Inutile de vous dire que toute tentative de justification est inutile. Vous avez été vu hantant des tavernes de bas étage et vous livrant à la boisson avec le rebut de la population anglaise.

» Je vous salue. » Lecoffre. »

(*A suivre.*)